

Le risque inondation présent sur le territoire de 249 communes de notre département

En Lot-et-Garonne, 249 communes sont concernées par le risque inondation, selon les études réalisées à ce jour (atlas et cartes d'aléa). 94 communes sont concernées par un plan de prévention des risques inondation (PPRi) approuvé ou prescrit. Le PPRi impose des restrictions ou des prescriptions à l'urbanisation des zones inondables.

La vallée du Lot

Pour les communes de cette vallée, l'enquête publique préalable à l'approbation des PPR « inondation et instabilités des berges » devrait débuter en décembre 2013.

La Garonne à l'amont de la confluence avec le Lot

La crue de juin 1875, plus forte que celle de 1930, est suffisamment connue pour être prise en référence pour l'établissement des PPRi. Le bureau d'études ARTELIA a été chargé de l'élaboration de cette nouvelle carte de l'aléa inondation. Le Préfet a réuni le 11 octobre 2013 les maires des 19 communes du secteur agenais concernées par les inondations de la Garonne pour leur présenter cette nouvelle cartographie. Cette présentation a été suivie d'un porter à connaissance formel par un courrier du 18 octobre 2013.

La nouvelle cartographie de l'aléa est consultable en mairie.

Toutes les décisions d'urbanisme prises par les collectivités doivent dès à présent prendre en compte ces données. L'Etat doit en tenir compte dans l'exercice du contrôle de légalité.

La prescription de la révision des PPRi devrait intervenir prochainement. Un arrêté préfectoral sera pris après consultation des communes. Sera ensuite lancée une phase d'association des collectivités et de concertation du public. Les nouveaux PPRi pourraient être approuvés en 2016.

Secteur des Confluents, à l'amont de la confluence du Lot

Pour les communes de ce secteur, les nouvelles cartographies de l'aléa pour la crue de 1875 sont attendues fin décembre 2013. La révision des PPRi sera engagée comme sur l'Agenais en vue d'une approbation en 2016.

ZOOM SUR . . .

Les assises nationales des risques naturels organisées à Bordeaux les 2 et 3 décembre 2013 pour réunir tous les acteurs de la prévention des risques.

Cette seconde édition doit permettre de partager les connaissances et les savoirs en la matière pour réduire les effets des catastrophes naturelles.

Informations sur le programme de ces journées et formulaire d'inscription :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-Assises-Nationales-des-Risques.html>